



COMMISSION DEPARTEMENTALE DISCIPLINE

CONFIGURATION REGLEMENTAIRE Réunion restreinte mercredi 04 juin 2025 Par voie électronique

Procès-Verbal

Président : Jean GUYONNET

Etaient présents : André CAILLET, Albert GUESNON, Christian MOTTELAY, Christian VANTHUYNE

Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel pour les sanctions concernant l'ensemble des dispositions prises ci-dessous.

Amendes administratives et Forfaits.

Considérant les articles 139 et 139bis des Règlements Généraux de la FFF.

« Tout manquement aux dispositions du présent article pourra faire l'objet d'une sanction prévue à l'article 200 des Règlements Généraux ou l'Annexe 2 des présents Règlements Généraux »

Conformément aux règlements des Compétitions du District de Football du District

Conformément à l'annexe 5 des règlements du District de Football du District – Dispositions financières.

<u>FORFAITS</u>					
N° MATCH	CLUBS	CATEGORIES	DIVISION - GROUPE	OBSERVATIONS	AMENDES
53366009	BARBERY ES 21	U 17 F	Coupe Féminine	FORFAIT	40,00 €
53367886	MEZIDON USC FB 1	Seniors Féminin	Inter District - U	FORFAIT	50,00 €
53367887	ATHIS US 1	Seniors Féminin	Inter District - U	FORFAIT	50,00 €

Les présentes décisions de la Commission, sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, sous l'une des formes définies à l'article 190 des règlements généraux de la Ligue de Football de Normandie.

Le Président : Jean GUYONNET

Le Secrétaire : Albert GUESNON

Annexe

ANIMATION
FEUILLE NON CONFORME – ABSENCE LICENCES

N° match	Club	Départemental – groupe	Feuille de match		Licences manquantes	
			Hors délai	Non conforme	Joueur	Dirigeant
30155356	AG CAEN	U13 D3B	X	X		
30155634	FC MUANCE	U13 D1A	X	X		
30155486	US PONT L'EVEQUE	U13 D3D	X	X		
30148542	FC BAVENT	U13 D4A				X
30155486	FC TROARN	U13 D3D				X

FOOTBALL ANIMATION

U6 - U7

Feuilles de présences manquantes (5 € par licence joueur et 5€ par licence dirigeant)

Journée du SAMEDI 24/05/2025						
N° Club	Niv	LIEU DU PLATEAU	EQUIPE Sanctionnée	Licences Joueurs	Licences Dirigeants	Montant
	IA	Hasting Rots				
523719			ASL Chemin Vert 4	4		20,00 €
	D	Colombelles				
501772			ES Cormelles 2;3	8		40,00 €
	H	La Graverie				
550140			AF Vire 2;3	8		40,00 €
513738			UA St Sever 1	4		20,00 €
	L	Noyers Bocage				
501441			US Villers Bocage 2;3	8		40,00 €

FOOTBALL ANIMATION

U8- U9

Feuilles de présences manquantes (5 € par licence joueur et 5€ par licence dirigeant)

Journée du SAMEDI 24/05/2025						
N° Club	Niv	LIEU DU PLATEAU	EQUIPE Sanctionnée	Licences Joueurs	Licences Dirigeants	Montant
	ID	St Vigor				
518095			ES Carpiquet 1;2	10		50,00 €
521207			MOS 2	5		25,00 €
	IE	Livarot				
500118			CA Lisieux 2	5		25,00 €
550222			USC Mézidon 1	5		25,00 €
	2B	AG Caen				
511493			ES Sannerville 1	5		25,00 €
	2D	BBBlainville				
519304			AS Giberville 2	5		25,00 €
	2H	Soulevres				
550140			AF Vire 2;3	10		50,00 €
590120			JS Bocage 1	5		25,00 €
513738			UA St Sever 1	5		25,00 €
	2R	Potigny				
501772			ES Cormelles 2	5		25,00 €
540111			FC Caen SD 2	5		25,00 €